Avis Public Rosemont La Petite-Patrie

<u>M</u>ontréal

ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL AVIS est par les présentes donné par le soussigné,

secrétaire de l'arrondissement Rosemont-La Petite-Patrie. que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 5 décembre 2011, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur une demande d'autorisation pour l'exercice de l'usage conditionnel suivant : Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relatif à l'occupation du rez-de-chaussée et du sous-sol, du

bâtiment situé aux 4021-4025, rue Dandurand, à des fins de « garderie », le tout conformément aux dispositions du Rèalement d'urbanisme de l'arrondissement

Rosemont-Petite-Patrie (01-279). Toute personne intéressée peut se faire entendre par le

conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Donné à Montréal, ce 15 novembre 2011 Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA Secrétaire d'arrondissement